



L'association MAeB mène des actions de promotion, de diffusion, de sensibilisation à la culture architecturale, urbaine et paysagère contemporaine autour de temps forts culturels et pédagogiques tout au long de l'année à l'échelle de la région Bretagne. Elle s'adresse à un public large : grand public, professionnels, collectivités, étudiants, enfants.

Grâce à nos adhérents, nous organisons chaque année des actions sur l'ensemble du territoire breton.

2020 est l'année du Prix Architecture espaces Bretagne (PAeB), qui se déroulera de février à octobre selon le même calendrier qu'à chaque édition. Vous retrouverez les événements et temps forts architecturaux tout au long de l'année : le concours de dessins pour le jeune public, le Printemps de l'architecture en Finistère, la Semaine de l'architecture à Lorient, les Journées Nationales de l'Architecture... Des rendez-vous réguliers vous seront également proposés : des expositions, des ateliers de sensibilisation pour le jeune public, des apéros-débats, des cafés de l'architecture, des cinés-archi, des conférences, qui viennent chaque année compléter notre programme pour contribuer à la valorisation de l'architecture contemporaine.

Basée à Rennes, à l'Hôtel de Brie, dans des locaux ouverts au public et accueillant des expositions, l'association est soutenue par des structures institutionnelles, dont la DRAC Bretagne - Ministère de la Culture - et la Région Bretagne, des collectivités, des partenaires privés et ses adhérents.

La MAeB intervient dans les quatre départements bretons grâce à la mobilisation de ses groupes bénévoles, de ses salariées et de ses partenaires culturels.

GRILLE DES TARIFS ANNUELS DES COTISATIONS

Architecte dans sa première année d'inscription à l'Ordre des Architectes	Gratuit	
Etudiant·e	5 €	
Individuel «Grand public»	15 €	
Architecte libéral·e et professions liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage exerçant seul·e et jusqu'à 4 salarié·es	60 €	
Agence / bureau d'études / professions liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage de 5 à 10 salarié·es	250 €	
Agence / bureau d'études / professions liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage au-delà 10 salarié·es	400 €	
Associations / Communes de moins de 15 000 habitants	500 €	
Institution publique et privée / Communes de plus de 15 000 habitants / Collectivités	1 000 €	
Entreprise	1 000 €	
Généreux·se donateur·trice €	

Nom : Prénom :

Agence / Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville : E-mail :

Règlement par chèque à l'ordre de la MAeB ou par virement à la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne
IBAN FR76 1444 5202 0008 0010 3256 909 • CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE • BIC CEPFRPP444

Date :

Signature :



La MAeB s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi qu'à la loi Informatique et Libertés.